

Commune d'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des DELIBERATIONS DU C.C.A.S
Du : 18 mars 2025

Nombre :

De membres en exercice : 11
De présents : 8
De votants : 9
Pour : 9
Contre :
Abstention :

OBJET /

**VOYAGE DES AINES, LE 24
MAI 2025 : FIXATION DU
TARIF DES
ACCOMPAGNANTS**

DELIBERATION :

Publiée le 27 mars 2025

**Rendue exécutoire le 27
mars 2025**

**Adressée au contrôle de
Légalité (Préfecture de
LILLE DRCL) le 27 mars
2025**

**Le président certifie que la
délibération a été publiée le
27 mars 2025 et que la
convocation de la
Commission
Administrative a été faite le
12 mars 2025.**



Le Président,

Madame Laetitia PANIEZ

**Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Secrétaire de Séance**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars ;

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Erquinghem Lys, étant réuni à 18 heures 30, au lieu ordinaire de ses séances après convocation, sous la présidence de Monsieur Alain BEZIRARD,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEZIRARD Alain, BOULINGUEZ Jackie, PANIEZ Laetitia, PREUDHOMME Annie, BENOIT Danièle, DELEMOTTE Edith, PACCEU Sabine, THETTEN Catherine,

Etaient excusés, absents :

Madame Amandine DASSONVILLE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ, Madame Marie-Maud CAMPHYN, Madame Micheline DERUYTER,

Conformément à l'article L.2121-5 du CGTC, Madame Laetitia PANIEZ est nommée secrétaire de séance.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose depuis plusieurs années des activités aux aînés de la commune plus et notamment « le voyage des aînés » pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

D'une durée d'une journée, programmée en moyenne entre mai et juin de chaque année, le voyage des aînés tout comme les sorties culturelles proposées plus périodiquement, est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine historique, culturel, industriel de la région Nord Pas de Calais.

Le C.C.A.S. prenant en charge le transport, le repas, les entrées des visites des bénéficiaires, il convient de fixer le tarif des accompagnants à ladite sortie.

Considérant le voyage des aînés organisé le 24 mai 2025, avec la visite du village Saint Joseph (parc à thème) à GUÎNES, puis le déjeuner à RINXENT ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. fixe, à l'unanimité, le montant du tarif des accompagnants au voyage à 51 € (pour rappel 50 € en 2024).

Adopté, pour Ampliation

Le Président du C.C.A.S.